

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 18 heures 15, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Daniel SABLON.

Secrétaire de la séance : Marjorie DESAINTPAUL

Présents : Daniel SABLON, Daniel BLONDEL, Marjorie DESAINTPAUL, Jacques THELLIER, Brigitte BERMONT, Valérie FLICOURT, Véronique OLIVEIRA, Léandre SALLE, Henri SANNIER, Pauline COLOMBIER

Représentés :

Absents et excusés : Jérôme MOREAU

Ordre du jour :

- Elections des délégués à l'établissement des électeurs sénatoriaux.

M le Maire procède à l'appel des conseillers, le quorum étant atteint, il proclame la séance ouverte.

Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (N° DE_050_2026)

Le conseil municipal s'est réuni en la mairie d'Eaucourt sur Somme, le vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 15 minutes;

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu le Décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Sannier Henri, Thellier Jacques , Sallé Léandre et Colombier Pauline.. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Mme Desaintpaul est nommée secrétaire.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

-M SABLON Daniel

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins 10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :10
- majorité absolue: 6

Ont obtenu :

- M. SABLON Daniel: 10 voix

M. SABLON Daniel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- M THELLIER Jacques
- MME DESAINTPAUL Marjorie
- MME COLOMBIER Pauline

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins 10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :10
- majorité absolue: 6

Ont obtenu :

- M THELLIER Jacques : 10 voix
- MME DESAINTPAUL Marjorie: 10 voix
- MME COLOMBIER Pauline: 10 voix

M THELLIER Jacques, MME DESAINTPAUL Marjorie, MME COLOMBIER Pauline, sont élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibération : adoptée

fin de séance 19h02

Daniel SABLON
Président de séance

Marjorie DESAINTPAUL
Secrétaire de séance